

Code sécurité :

2 313 469

*La vérification de l'authenticité et de la
validité de ce document s'effectue sur*

www.cibtp-attestation.fr

EURL ENTREPRISE PJC
39 RUE GUY PASCAUD
16260 CHASSENEUIL SUR BONNIEURE

**CERTIFICAT ATTESTANT LE RESPECT DES OBLIGATIONS RELATIVES AUX CONGES
PAYES ET AU CHOMAGE-INTEMPERIES**

(Article L.2141-2 du code de la commande publique,
Arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales donnant lieu à la
délivrance de certificats pour l'attribution des contrats de la commande publique)

Identification de l'entreprise

Dénomination sociale : **EURL ENTREPRISE PJC**
Adresse ou siège social : **39 RUE GUY PASCAUD**
16260 CHASSENEUIL SUR BONNIEURE

SIREN : **847876158**

Numéro d'adhérent : **0990277**

Effectif salarié déclaré par l'entreprise (ou à défaut estimé par la caisse) sur la dernière déclaration exigible
au **31 OCTOBRE 2023**: **7**

Je soussigné, Marc TARTIÉ, Directeur de la CIBTP-Caisse du Sud-Ouest, dont relève l'entreprise pour les
cotisations obligatoires relatives aux congés payés et au chômage-intempéries, atteste, conformément à
l'article L.2141-2 du code de la commande publique, que l'entreprise est en situation régulière vis-à-vis de la
caisse:

- en ce qui concerne les déclarations exigibles servant à l'assiette des cotisations de congés payés
et des cotisations de chômage intempéries,
- en ce qui concerne le paiement desdites cotisations exigibles à la date de délivrance de ce document.

TOULOUSE, le 09 janvier 2024
LE DIRECTEUR,



CIBTP Caisse du Sud-Ouest
7, avenue Jean Gonord • BP 65833
31505 Toulouse Cedex 5
Tél : 0820 200 140 • Fax : 05 62 16 72 40
SIRET : 776 950 461 00033

Le présent certificat ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles il a été établi.